

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du 13 mars 2025

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID : 058-265801944-20250313-DEL13032025_11-DE



Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.

Effectif légal : 7

Procuration : 3

Présents (10) :

Martine Mazoyer, Vice-Présidente
Philippe Cordier, Conseiller Municipal, Vice-Président délégué
Myriamne Bertrand, Conseillère Municipale
Hervé Barsse, Conseiller Municipal
Guillaume LARGERON, Conseiller Municipal
François Diot, Conseiller Municipal
Jacqueline Pasin, Administratrice
Éliane Barbier-Humeau, Administratrice
Nathalie Gemza, Administratrice
Gérard Ferrand, Administrateur

Excusés (3) :

Denis Thuriot, Président – procuration à Martine Mazoyer
Michèle Roy, Administratrice – procuration à Éliane Barbier-Humeau
Roger Clay, Administrateur – procuration à Jacqueline Pasin

DEL13032025-11

**MISE A JOUR DU "GUIDE DE LA DOMICILIATION"
AU C.C.A.S. DE NEVERS**

Exposé,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment les articles L-264-1 à L-264-10 modifiés par :

- l'article 46 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014,
- l'article 193 de la loi n°2017-86 du 27/01/2017,
- et l'article 4 de l'ordonnance n°2020-1733 du 16/12/2020,

Vu la loi n°2007-290 du 05 mars 2007 instituant le droit au logement opposable,

Vu l'arrêté du 20 décembre 2019 fixant les modèles de formulaire de demande d'élection de domicile et d'attestation de domicile des personnes sans domicile stable,

Vu la délibération DEL14122015-04 du 14 décembre 2015, validant le "Guide de la Domiciliation au C.C.A.S. de Nevers", permettant de disposer d'un cadre de référence précis sur la réglementation de la domiciliation et d'optimiser la procédure mise en œuvre,

Vu la délibération DEL15092022-05 du 15 septembre 2022, portant actualisation du "Guide de la Domiciliation" au C.C.A.S. de Nevers,

Considérant la nécessité de mise en conformité du règlement de la domiciliation avec le RGPD,

Considérant la volonté du C.C.A.S. de mettre à profit ses obligations en matière d'élection de domicile pour renforcer l'accès aux droits des personnes sans domicile stable et prévenir l'aggravation de leur situation par des orientations adéquates,

Considérant le travail de mise à jour conduit pour disposer d'un document actualisé et intégrant les évolutions portant principalement sur :

- Des précisions relatives notamment au public bénéficiaire et à l'accès aux droits permis par la domiciliation,
- La conformité des mentions relatives à la protection des données, introduites dans la réglementation et les formulaires utilisés.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé :

- D'approuver les termes du "Guide de la Domiciliation au C.C.A.S. de Nevers" valant règlement intérieur et des différents documents annexés.

Adopté à l'unanimité par 13 voix (dont 3 procurations).

**La Vice-Présidente,
Martine Mazoyer**

A blue ink signature, appearing to be 'M. Mazoyer', written in a cursive style over the printed name.